FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Legioblock®

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Legioblock®

Description du produit : Legioblock®. Un système de construction en blocs de béton empilables.

Type de produit : Article.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Jansen Betonwaren BV Kanaaldijk Zuid 24 5691 NL Son

Tel: +31 (0) 88 877 87 78 www.legioblock.com

Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

: contact@legioblock.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

<u>Fournisseur</u>

Numéro de téléphone : +31(0) 88 877 87 78 Heures ouvrables : 8 - 17h (Lundi - Vendredi)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Article.

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications. Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention: Non applicable.Intervention: Non applicable.Stockage: Non applicable.Élimination: Non applicable.

Éléments d'étiquetage supplémentaires

: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 1/10 antérieure

Legioblock®

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.3 Autres dangers

La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

: Non applicable.

La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

Non applicable.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

: Des contaminants atmosphériques peuvent se former pendant l'utilisation du produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances : Article.

Nom du produit/composant	Identifiants	%	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Туре
composés du plomb	CE: 215-267-0 CAS: 1317-36-8 Index: 082-001-00-6	<1.5	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H332 Repr. 1A, H360Df (Foetus et Fertilité) STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1) Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	[1] [2]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : En cas

: En cas de traitement mécanique (broyage, sillage, perçage, meulage), porter une

protection oculaire.

Inhalation : Pendant la fumigation/la pulvérisation, porter un équipement respiratoire adapté

(voir la section 8 de la fiche de données de sécurité).

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée à grande eau. Les coupures doivent être traitées

promptement et recouvertes.

Ingestion : Non applicable.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence

de formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Signes/symptômes de surexposition

 Date d'édition/Date de révision
 : 1/26/2017
 Date de la précédente édition
 : Aucune validation
 Version
 : 1
 2/10

Legioblock®

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Contact avec les yeux

: Aucune donnée spécifique.

Inhalation

: Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau

: Aucune donnée spécifique.

Ingestion

: Aucune donnée spécifique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis.

Traitements spécifiques : Pas de traitement particulier.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produits de combustion

: Éviter de respirer les poussières, les vapeurs ou les fumées dégagées par la

dangereux combustion des produits.

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie : Aucune protection spéciale n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Pour les secouristes : Aucun effet important ou danger critique connu.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Aucun danger particulier.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Réempiler avec précaution. Faire attention avec les objets tranchants ou lourds.

6.4 Référence à d'autres rubriques

: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des

déchets.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 3/10 antérieure

Legioblock®

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Aucun danger particulier.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au : Non disponible.

secteur industriel

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
composés du plomb	Ministère du travail (France, 3/2016). Notes: Code du travail, Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)
	VME: 0.1 mg/m³, (en Pb) 8 heures.
quartz (SiO2)	[Contaminant atmosphérique - Broyage, Forage]
	Ministère du travail (France, 3/2016). Notes: Code du travail,
	Art.4412-149 (Valeurs limites réglementaires contraignantes)
	VME: 0.1 mg/m³ 8 heures. Forme: aérosol, fraction alvéolaire

Procédures de surveillance recommandées : Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Laver abondamment après manipulation.

Protection des yeux/du visage

: En cas de traitement mécanique (broyage, sillage, perçage, meulage), porter une protection oculaire.: lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains

 Porter des gants épais capables de résister aux coupures conçus pour la manipulation des matériau.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 4/10

Legioblock®

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

: Lors de la création de poussière visible:

- Si vous utilisez de l'eau ou une ventilation: Utiliser filtre à particules jetable (FFP2)/

demi-masque (P2 filtre)

- Autrement: Porter un masque respiratoire complet (P3 filtre)/Appareil de protection respiratoire muni d'un système de purification d'air assisté

électriquement/appareil de protection respiratoire intégré

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Non applicable.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique : Solide. Couleur : Gris.

Odeur : Non applicable. pН : Non applicable. Point de fusion/point de : Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: Non applicable.

Point d'éclair : Non applicable. Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable.

Limites supérieures/

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

: Aucun composant inflammable n'est présent.

Pression de vapeur : Non applicable. Densité de vapeur : Non disponible. Densité relative : Non disponible.

: Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Solubilité(s)

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammabilité

Non applicable.

Température de

décomposition

: Non applicable.

Viscosité : Cinématique (40°C): Non applicable.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version 5/10 antérieure

Legioblock®

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

10.4 Conditions à éviter

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.5 Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

: Aucune donnée spécifique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
composés du plomb	Peau - Faiblement irritant	Lapin		24 heures 100 milligrams	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
composés du plomb	Catégorie 2	Indéterminé	Indéterminé

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies : Non

d'exposition probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Non applicable.
Inhalation : Non applicable.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion: Non applicable.

 Date d'édition/Date de révision
 : 1/26/2017
 Date de la précédente édition
 : Aucune validation
 Version
 : 1
 6/10

Legioblock®

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.
Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels : Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Tératogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le: Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations : Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
composés du plomb	Aiguë CL50 132 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 298 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Nouveau-né	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

 Date d'édition/Date de révision
 : 1/26/2017
 Date de la précédente édition
 : Aucune validation
 Version
 : 1
 7/10

Legioblock®

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

P: Non disponible. B: Non disponible. T: Non disponible.

vPvB : Non applicable.

vP: Non disponible. vB: Non disponible.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Déchets Dangereux

: À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Précautions particulières : Aucune.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Not regulated.	Not regulated.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 8/10

Legioblock®

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Nom des composants	Propriété intrinsèque	Statut		Date de révision
Lead monoxide; lead oxide	Toxique pour la reproduction	Recommandé	ED/169/2012	11/18/2015

Annexe XVII -

: Non applicable.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à

l'utilisation de certaines

substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Réglementations nationales

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L

461-7

Surveillance médicale

renforcée

: composés du plomb

RG 1

: Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification	
Non classé.		

Texte intégral des mentions H abrégées

 Date d'édition/Date de révision
 : 1/26/2017
 Date de la précédente édition
 : Aucune validation
 Version
 : 1
 9/10

Legioblock®

RUBRIQUE 16: Autres informations

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H360Df	Peut nuire au foetus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite
	d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Acute Tox. 4, H302	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
Acute Tox. 4, H332	TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1, H400	TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 1
Aquatic Chronic 1, H410	TOXICITÉ À LONG TERME POUR LE MILIEU AQUATIQUE -
	Catégorie 1
Repr. 1A, H360Df	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION (Foetus et Fertilité) -
	Catégorie 1A
STOT RE 2, H373	TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE - Catégorie 2

Date d'impression : 1/26/2017 Date d'édition/ Date de

révision

: 1/26/2017

Date de la précédente

édition

: Aucune validation antérieure

Version : 1

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 1/26/2017 Date de la précédente édition : Aucune validation Version :1 10/10 antérieure